

# Morts violentes au sein du couple : 118 femmes décédées en 2014

10 juin 2015

Communiqué de presse commun de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, de Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes et de Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes du mercredi 10 juin 2015

Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, et Pascale BOISTARD, Secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, ont pris connaissance de l'étude annuelle concernant les morts violentes au sein du couple 2014.

Établi par la Direction Générale de la Police Nationale, la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale et la Délégation aux Victimes du ministère de l'Intérieur, ce rapport fait apparaître une légère diminution des morts violentes au sein du couple l'année dernière : au total, on relève 202 décès, soit 19 de moins qu'en 2013, et une baisse de 8,5%.

118 femmes sont décédées au cours de l'année écoulée, victimes de leur compagnon ou de leur ex-compagnon. En moyenne, une femme décède tous les 3 jours sous les coups de son compagnon. 7 enfants sont également décédés concomitamment à l'homicide de leur père ou de leur mère. 25 hommes sont par ailleurs décédés, victimes de leur compagne, compagnon ou ex-compagne, 5 étant eux-mêmes auteurs de violences.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité du gouvernement, qui s'est traduite par la mise en place en 2014 du 4<sup>ème</sup> plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. Ce plan, conçu et mis en œuvre avec l'ensemble des associations et des acteurs concernés, est construit autour de trois priorités : organiser l'action publique autour d'un principe d'action simple - aucune violence déclarée ne doit rester sans réponse; protéger efficacement les victimes ; et enfin, mobiliser l'ensemble de la société.

Par ailleurs, dans le cadre du Comité interministériel de prévention de la délinquance, Pascale BOISTARD, a remis mardi matin à Fatiha BENATSOU, préfète coordinatrice de la mission permanente d'évaluation de la politique de prévention de la délinquance auprès du Premier Ministre, une lettre de mission afin de réaliser une évaluation des dispositifs existants de prévention des violences faites aux femmes et de soutien aux victimes..

La détermination du Gouvernement est totale pour faire reculer ces violences insupportables.